

N°1  
Avril 2021



*Le Berneuillais*



**BERNEUIL-SUR-AISNE**

VOTRE NOUVEAU JOURNAL SOUS VERSION INFORMATIQUE

# LE MOT DU MAIRE

**Chères Berneuilaises, chers Berneuilais,**

Suite à la décision de fermeture des écoles, un effort d'organisation important est demandé aux parents. Un accueil prioritaire a pu se mettre en place. Je tiens à remercier le corps enseignant, les membres de la commission scolaire et les agents communaux pour leurs engagements.

Nous profitons des fermetures des salles communales pour effectuer des travaux de rafraîchissement et de peinture avec la création de notre nouvelle bibliothèque, d'un local de produits d'entretien, de boîtes de rangement dans la salle Guy Duhamel.

Nous avons constaté mi-mars quelques nuisances olfactives et sonores venant de la plateforme Wylchem. Une réunion est à programmer pour rappeler les engagements pris par la direction et par la sous-préfecture lors de la Commission de Suivi de Site (CSS).

Notre budget primitif a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2021. Nous vous le présentons ci-dessous, en souhaitant que nos choix sauront répondre à vos attentes.

Restons solidaire et soyez prudent !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipale aux couleurs de notre Blason qui se trouve en version intégrale sur notre site.

**Etienne FRÈRE**





P.2 Le mot du maire

## VIE DE LA COMMUNE

P.4 Finances – Bilan financier 2020

P.5 Finances–Budget primitif 2021 prévisionnel

P.7 Travaux–Huisserie ; hirondelles

## ENVIRONNEMENT

P.8 Frelons asiatiques

P.11 Bricolage, jardinage, brûlage, trottoirs

## INTERCOMMUNALITE

P.12 Bus pour l’emploi

P.12 Bus pour vaccination

## JEUNESSE

P.13 Le prix ficelle 2021

## VIE ASSOCIATIVE

P.14 Remise de prix

## INFOS MAIRIE

P.15 Changement type de gaz

P.17 Transport du gaz de Bitry

P.18 Elections Départementales et Régionales

## DIVERS

P.19 Les nouveaux arrivants

P.20 Le Berneuillais

**Berneuil-Sur-Aisne Bulletin d’informations municipales** édité par la Mairie de Berneuil-Sur-Aisne  
33, rue du Centre 60350 Berneuil-Sur-Aisne

**Directeur de la publication** : Etienne FRÈRE-Maire de Berneuil-Sur-Aisne

**Rédaction** : Commission Communication et Information

**Responsable de la commission** : Astrid FRÈRE

**Membres de la commission** : Viviane CHRISTOPHE, Etienne FRÈRE ? Delphine DELAHAYE, Pierre LEFEBVRE, Ludivine DUMEZ, Michel PYTLAK, Nicole TUAL.

**Relecture** : Commission communication, Evelyne PYTLAK.

**Contact courriel** : [communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr](mailto:communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr)

**Conception, réalisation et mise en page** : Astrid FRÈRE

**Crédits photos** : Commission Communication, Pixabay.

Si par mégarde, une erreur s’est glissée dans ce bulletin, nous vous prions de nous en excuser. Vous pouvez demander un rectificatif qui sera publié dans le prochain bulletin, en envoyant un mail à [communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr](mailto:communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr)

**Reproduction interdite.**

## Commission Finances

- Delphine DELAHAYE
- Astrid FRÈRE
- Pierre LEFEBVRE
- Michel PYTLAK
- Etienne FRÈRE

## Finances : Bilan financier 2020

Le bilan financier 2020 a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal au cours de sa séance du 18 mars 2021.

Il présente un résultat satisfaisant avec un excédent :

- ⇒ De 90 789.98€ pour la section de fonctionnement et
  - ⇒ De 112 805.17 € pour la section d'investissement.
- Voir le tableau ci-contre

	Dépenses	Recettes	Résultat 2020	Rappel 2019
Section de fonctionnement (1)	366 379,56€	404 448.01€	38 068.45€	33 656.86€
002 – Excédent de fonctionnement reporté			52 721.53	19 060.05
Résultat de clôture (3)			<b>90 789.98</b>	<b>52 716.91</b>
Section d'investissement				
Résultat (2)	82 393.02	180 269.06	97 876.04	4 772.01
01- Excédent d'investissement reporté			14 929.13	9 009.66
Résultat de clôture (4)			<b>112 805.17</b>	<b>13 781.67</b>
Résultat net de l'exercice (1) +(2)	448 772.58	584 717.07	135 944.49	38 428.87
Résultat net global de clôture (3) +(4)			<b>203 595.15</b>	<b>66 498.58</b>

- La hausse dans la section de fonctionnement correspond à la crise de la COVID-19 avec l'achat de masques, de produits nettoyants pour l'entretien des salles de classe, périscolaire, réfectoire, bureaux.
- Cette crise a impacté aussi la section d'investissement avec moins de recettes (arrêt des locations des salles des fêtes).

Il nous faut rester prudent.

Les dépenses de travaux et d'équipements pour cette année 2020 concernent le columbarium, les huisseries de l'école (1<sup>ère</sup> partie), la réparation du paratonnerre, le changement des PC de la mairie avec mis en réseau, du mobilier pour la mairie, la création de bateaux, et l'achat de guirlandes de Noël pour un montant de 78 599.15€.

Astrid FRÈRE,  
Conseillère Municipale.



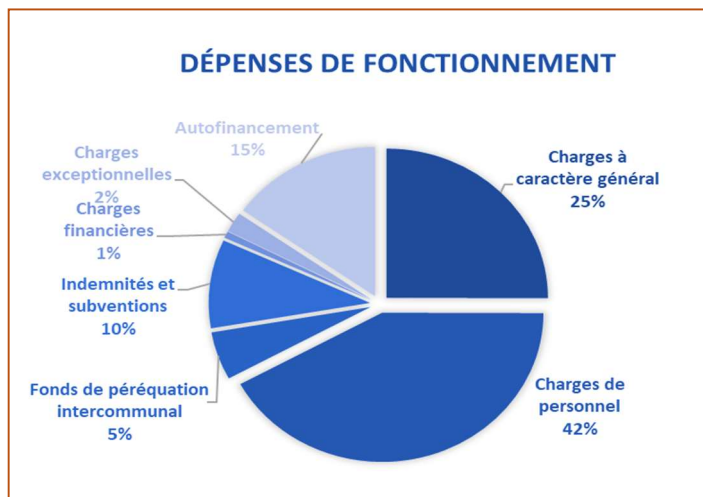
## Finances :

### Budget Primitif 2021-Prévisionnel

Le budget primitif 2021 a été voté le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune.

Il a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal le 18 février 2021 et sur proposition de la commission des finances.

Il a pour objectif de :



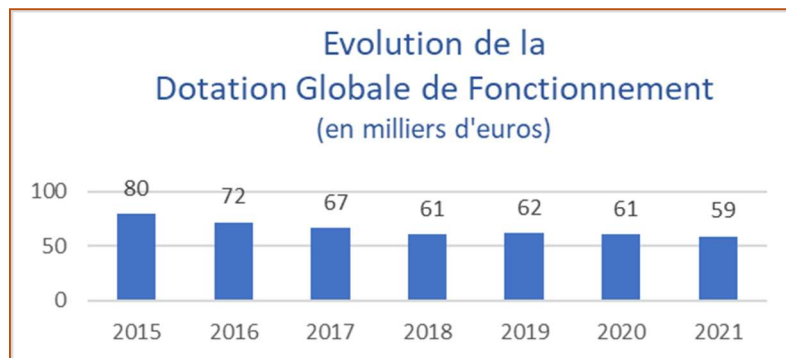
- Maitriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- Préserver la capacité d'autofinancement par le financement bancaire ;
- Dynamiser les investissements ;
- Mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental, de la Région et de l'Europe chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

*Pour ce Budget Primitif 2021, les dépenses de fonctionnement représentent 488 700 €*

Les recettes de fonctionnement sont composées des impôts et taxes, des dotations de l'état, ventes de produits et prestations de services, ainsi que les revenus des immeubles (loyers et locations de salles).

Les dotations de l'état servant à compenser les transferts de compétences sont en constante diminution (- 20 000 € en 6 ans).



En 2021, suppression de la taxe d'habitation comme ressource fiscale de la commune.  
Pour compenser, l'état a prévu le rebasage du taux de la taxe foncière bâti avec le taux départemental ce qui porte le taux à 35,47 %.  
L'application d'un coefficient correcteur ramène à une neutralité de ressources et de l'impôt pour le contribuable.

La diminution des recettes de dotations de l'état, les pertes de recettes de fonctionnement ont conduit la municipalité à augmenter les taux des taxes foncières bâti et non bâtis de 2 points.  
Il est à rappeler que la dernière augmentation date de 2011.  
Le niveau des taux reste en deçà des taux moyens de la strate communal de 2 points.

Ce choix est réalisé, en parallèle d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement, afin de permettre de dégager un excédent de fonctionnement pour dynamiser les investissements de la commune.

Les principaux projets de l'année 2021 sont :

- La finalisation de l'opération de remplacement des huisseries de l'école primaire
- La réhabilitation de l'école maternelle
- La réhabilitation des logements communaux
- L'acquisition de matériels pour les espaces verts



*Les dépenses d'investissement représentent 472 800 € pour l'année 2021.*

Les opérations seront réalisées dans la mesure où les subventions sollicitées auprès des différents organismes seront octroyées.

**Delphine DELAHAYE,**  
Conseillère Municipale.

## Commission Travaux

- Cédric CAGNIARD
- André BUREAUX
- Astrid FRÈRE
- Georges CARPENTIER
- Ludivine DUMEZ
- Sébastien BATTON
- Michel PYTLAK
- Etienne FRÈRE

## Travaux :

### Ecole Henri Masséin

### Huisseries- Hironnelles

Les travaux de rénovation des huisseries de l'école primaire comportent deux étapes :

- Le remplacement des portes et fenêtres
- Le remplacement des volets.

La première étape a été finalisée par l'entreprise montrant déjà un meilleur visuel du bâtiment et apportant un certain confort au niveau des classes.

La deuxième sera réalisée prochainement, courant avril.

Parallèlement à ce chantier nous avons dû gérer la présence de nids d'hironnelles au niveau de ces huisseries et malheureusement leurs retraits.

Cette opération fait l'objet d'une procédure précise et stricte.



Un dossier a été réalisé en collaboration avec l'Association PICARDIE NATURE pour obtenir de la préfecture une dérogation avec la mise en place de mesures compensatoires.

Quinze nids artificiels, des dispositifs d'accrochage pour nids naturels ont été mis en place.

Il est prévu un bac à boue pour aider les oiseaux à la construction de leurs nids.

Une sensibilisation des enfants des classes de notre école par PICARDIE NATURE est programmée.

Le retour de nos sympathiques oiseaux fera l'objet d'une observation et d'un suivi précis.

Nous vous tiendrons informer de ce suivi.



Michel Pytlak,  
1<sup>er</sup> adjoint au maire.

## Commission Environnement

- Astrid FRÈRE
- Elisabeth BRENOT
- Rémi PADIEU
- Ludivine DUMEZ
- André BUREAUX
- Cédric CAGNIARD
- Michel PYTLAK
- Etienne FRÈRE

## Frelons Asiatiques

### ...LE RETOUR !

L'année dernière, nous avons pu voir se multiplier les nids de frelons asiatiques dans notre commune.

Nous devons absolument lutter contre cette espèce invasive dont les principales victimes sont nos abeilles qui nous fabriquent le merveilleux miel.

Le cycle de reproduction redémarre dès l'augmentation de la température, donc dès maintenant.

Les reines qui se sont protégées cet hiver vont vouloir recréer une nouvelle colonie et recherchent des substances très énergétiques.

Il est donc urgent et impératif de mettre en place nos pièges dans nos jardins avec des substances attirantes.

*L'appât sélectif le plus efficace se compose d'un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur, d'un demi-volume de bière brune et d'un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).*



Parallèlement à ce piégeage, nous vous demandons d'être vigilant et de nous signaler à la mairie, le découvert de tout nouveau nid.

Nous voulons également remercier à nouveau les particuliers chez lesquels nous avons identifié l'année dernière la présence de ces nids de frelons asiatiques et qui ont réagi très rapidement pour procéder à leur destruction.

**Michel Pytlak,  
1er adjoint au maire.**



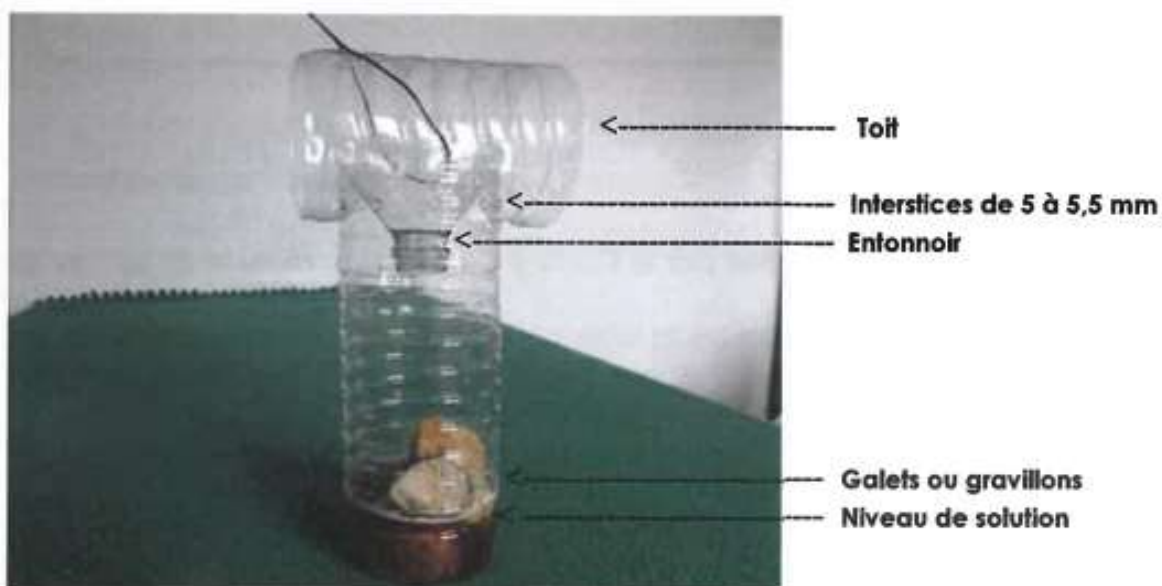


## VOICI UN MODELE DE PIEGE A FAIRE SOIT MEME

### Type de piège :

Qu'il soit de fabrication artisanale (piège bouteille) ou acheté dans le commerce, le piège utilisé pour capturer les reines de frelons asiatiques doit être le plus sélectif possible.

- Piège à fabriquer



Afin d'éviter la noyade des insectes non ciblés et utiles, il est fortement conseillé de mettre au fond du piège une grille, des galets, des gravillons ... et de percer des trous de sortie ou interstices de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir, de manière à laisser s'échapper les insectes de taille inférieure et non ciblés. Afin de rendre le piège encore plus sélectif, mettre à l'entrée du piège un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre permettra de limiter l'entrée des insectes plus gros (frelons communs, papillons, ...). Placer également une protection au-dessus de l'entonnoir pour éviter que le piège se remplisse d'eau (Cf. annexe : fabrication d'un piège).

## MATERIEL NECESSAIRE

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1,5 L - Un cutter ou des ciseaux - Un fil de fer de 40 cm environ - un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz.

## FABRICATION

1 Prenez 2 bouteilles d'1,5 L



2 Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir.



3 Emballez l'entonnoir dans la bouteille, y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif !



4 Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège



5 Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille.



6 Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin

d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



7 Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.



8 Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse



9 Placez l'appât (ex : 2/3 Bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.



## Le Bricolage, le Jardinage, le Brûlage

### RAPPEL

Afin de ne pas déranger vos voisins et de maintenir le calme dans notre commune, merci de bien vouloir respecter les horaires suivants pour vos travaux de bricolage ou de jardinage.



- Du Lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

\*\*\*

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ainsi que tous autres déchets est interdit par la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011. Avec l'arrivée des beaux jours, merci de respecter ces règles de bon voisinage.

**Ludivine DUMEZ ,**  
4<sup>ème</sup> adjointe au maire.



\*\*\*

## Merci de nous aider à garder les trottoirs propres !

Nous faisons face à de réels problèmes d'entretien de la voirie. La nature reprend ses droits, et le désherbage manuel est très long et fastidieux pour nos agents.

Alors, aidez-nous.

Vous comprendrez qu'ils ne peuvent pas passer tous les jours, c'est pourquoi n'hésitez pas à effectuer de temps en temps un complément de nettoyage de votre trottoir, notamment en ce qui concerne les mauvaises herbes (nous vous rappelons que nous ne sommes plus autorisés à utiliser des désherbants contenant des pesticides).

Merci d'avance !

**Astrid FRÈRE,**  
Conseillère Municipale.





## Le Bus pour la vaccination

La Mairie a collaboré avec la Communauté de Commune des Lisières de l'Oise, afin que plusieurs de nos aînés puissent se faire vacciner à Couloisy, grâce au bus de vaccination, le mardi 23 mars 2021. Le rappel a eu lieu ce mardi 20 avril.

Pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport, la mairie a mis en place des navettes. Cette initiative a été mise en place par le Département de l'Oise, « **Bus de vaccinations OISE** » dans les territoires ruraux, que nous remercions.

Nicole TUAL,  
2<sup>ème</sup> adjointe au maire.



## Le Bus pour l'emploi



Nouveau passage du bus pour l'emploi sur notre commune, reprenez ces deux dates,  
**Le 21 avril et le 3 juin 2021 de 9h30 à 12h30, place Saint Rémi.**

Nicole TUAL,  
2<sup>ème</sup> adjointe au maire.



## Commission Jeunesse, Sport, Associations

- Viviane CHRISTOPHE
- Cédric CAGNIARD
- Ludivine DUMEZ
- Pierre LEFEBVRE
- Astrid FRÈRE
- Michel PYTLAK
- Etienne FRÈRE

## Le « Prix Ficelle » qu'est-ce-que c'est ?

C'est une initiative de bibliothèques qui perdure depuis 2010.

Le principe est simple : 3 sélections de 5 albums jeunesse réparties en 3 tranches d'âge

⇒ **3-5 ans** : classe de PS ; MS ; GS

⇒ **6-7 ans** : classe de CP et CE1

⇒ **8-10 ans** : classe de CE2 et CM.

Ces livres seront lus à vos enfants du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juin.

Cette année, nous avons décidé en accord avec les enseignantes et la Municipalité de faire ces lectures au sein de chaque classe.

Au terme des 15 lectures, les enfants voteront.

Un vrai vote sera organisé, avec urne et des bulletins de vote.



Un compte Facebook pour la bibliothèque a été créé.

Nous y posterons les vidéos des lectures afin que les personnes intéressées puissent également participer à ce petit moment de détente.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100013009081344>

Pour ne pas gêner le déroulement au sein des écoles, chaque vidéo sera publiée après la lecture faite aux élèves.

Nous réfléchissons au moyen de faire voter ceux d'entre vous qui voudront bien participer à ce « Prix ficelle » 2021.

Dès que tout sera finalisé, nous ne manquerons pas de vous avertir, pour vous communiquer le mode d'emploi.

Ludivine DUMEZ,  
4<sup>ème</sup> adjointe au maire.

et

Sylvie MAUBARET,  
Responsable de la bibliothèque

## Remise des récompenses au concours des maisons décorées de Noël 2020

Le comité des fêtes a remis les récompenses pour les participants des maisons décorées le samedi 30 janvier 2021.

Chaque gagnant a reçu un bon d'achat à utiliser chez le fleuriste Antoine Thomas de Cuise-la-Motte.

- M. DROISSART Michel → un bon d'achat de 50€
- M. SABATIER Nicolas → un bon d'achat de 30€
- Mme BELPECHE Sabine → un bon d'achat de 20€

Les autres participants ont été récompensés par une fleur.

Moments d'échanges sympathiques et chaleureux appréciés de tous.  
Encore merci aux participants.

**Rendez-vous en fin d'année 2021.**

**Etienne FRÈRE,  
Maire de Berneuil-Sur-Aisne.**



## LA MAIRIE VOUS INFORME

Un changement de type de gaz va avoir lieu en 2023 pour notre commune.  
Le gaz dit de type B sera remplacé par du gaz de type H.

Durant les mois de juin et juillet 2021, vous pourrez réaliser un auto- inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel.

Des courriers de GRDF vous parviendront dès le mois de juin 2021.



Prochainement, changement de gaz  
dans votre commune.

CHANGEMENT  
DE GAZ

Pour gagner du temps, inventarisez vos appareils gaz en ligne gratuitement.

Rétrospective : Pourquoi ce changement de gaz ?

En région Hauts-de-France, une grande partie des communes est alimentée en gaz naturel par le gisement de Groningue situé aux Pays-Bas. Pour des raisons de baisse de production du gisement, la France ne sera bientôt plus alimentée par ce type de gaz, dit gaz « B » (bas pouvoir calorifique). 1,3 million de clients gaz naturel, concernés par ce changement, passeront au gaz à haut pouvoir calorifique, dit gaz « H ». Ce gaz H alimente déjà près de 10 millions de clients gaz naturel en France. Le passage se fera progressivement jusqu'en 2029 pour toute la région Hauts-de-France.



**POUR VOTRE COMMUNE,  
CE CHANGEMENT S'OPÉRERA PROCHAINEMENT**

Quelle conséquence pour votre foyer ? Quel calendrier ?

> Le gaz H a les mêmes usages que le gaz B, en terme de cuisson, chauffage ou eau chaude pour les foyers ou dans le process, pour la mobilité (GNV - gaz naturel véhicule) pour les entreprises.

Avant de procéder au basculement du gaz B en gaz H, GRDF doit **inventorier tout le matériel gaz** (installations intérieures) sur la commune afin de **s'assurer du bon réglage selon le type des équipements**. Ces modalités sont gratuites.

> **Durant les mois de juin et juillet 2021**, vous pourrez réaliser vous-même l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel, en complétant le formulaire « Je réalise mon inventaire » sur le site internet :

[www.grdf.fr/changementdegaz](http://www.grdf.fr/changementdegaz)

Il consiste à :

- ✓ Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...
- ✓ Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel via une photo nette des plaques signalétiques\*.
- ✓ Identifier votre installateur / professionnel du gaz.



Cet auto-inventaire, s'il est complet, vous évitera la visite d'un technicien à domicile.

> **De septembre 2021 à juillet 2022**, pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de faire cet inventaire ou qui n'auront pas rempli correctement le formulaire, une intervention physique sera programmée.

> **De janvier 2023 à octobre 2023**, et pour tout le monde, d'une période de réglage obligatoire (toujours gratuite)

> L'arrivée du nouveau gaz (dit Gaz H) est prévue **en octobre 2023**.

*Nota : Les administrés qui n'ont pas le gaz naturel ne sont pas concernés par cet inventaire (exemple : chauffage au fioul, chauffage par citerne GPL, alimentation par bouteilles au gaz, chauffage ou cuisson électrique ...).*

Vous souhaitez en savoir plus sur l'opération changement de gaz dans votre commune ?

Nos Conseillers GRDF  
à votre écoute du lundi au vendredi  
8H / 17H (prix d'un appel local)

**N°Cristal 09 69 36 35 34**

APPEL NON GRATUIT

Rendez-vous sur le site :  
[www.grdf.fr/changementdegaz](http://www.grdf.fr/changementdegaz)

Visualisez le film :  
<https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>

Quel que soit votre fournisseur  
l'énergie est notre avenir. Economisons-la !

GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 243 200€ - Siège social : 4 rue Croixblanc - 75013 Paris - RCS, PARIS 448 706 511





## Transport du gaz de Bitry vers Choisy-au-Bac

Suite à l'installation du méthaniseur de Bitry, le passage de la canalisation de transport du gaz vers Choisy-au-Bac passera par la voie communale Saint-Crépin ; Attichy puis redescendra par la forêt en passant par Saint-Crépin puis Berneuil en coupant devant la carrière de GUINANT, le chemin rural n° 9 dit de la Pierre Jacquelin, le chemin rural n° 8 dit du Moulin pour rattraper la route départementale D81 rue de Sainte Claire afin de rejoindre ensuite Rethondes.

Ces travaux seront réalisés cet été.



## Elections Départementales et Régionales Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer aux élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, sont à effectuer **jusqu'au vendredi 7 mai 2021**.

Toutes les personnes nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à s'inscrire sur les listes électorales, munies d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La démarche peut également être faite par internet sur le site :  
. [Élections | service-public.fr \(service-public.fr\)](#) onglet PAPIERS-CITOYENNETE puis élections.

Le dispositif « ma procuration » : il permet aux électeurs de réaliser une demande de procuration directement sur le site internet. Les démarches habituelles papier sont toujours possibles.

[Ma procuration \(Service en ligne\) | service-public.fr \(service-public.fr\)](#)





### Ma procuration (Service en ligne)

Ministère chargé de l'intérieur

Permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum.

Il faut s'identifier avec *France Connect* et indiquer une adresse mail.

Il faut ensuite se rendre dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit), avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.

[Accéder au service en ligne](#)

Les deux élections se déroulant simultanément salle Saint Rémi, nous avons besoin d'assesseurs pour tenir les bureaux de vote.  
Merci de vous inscrire en mairie.

# Bienvenue

**S'**installer dans un village représente une nouvelle expérience, une nouvelle vie.

C'est pourquoi, la municipalité de Berneuil- sur-Aisne réfléchit à l'élaboration d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux arrivants.

Un livret établi afin d'y trouver les renseignements pratiques, les coordonnées de contacts utiles, les principales informations et vous tenir informés de la vie locale.

Il sera disponible fin septembre en mairie.

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie.

**Viviane CHRISTOPHE,**  
**Conseillère Municipale.**



## Commission Communication

- Astrid FRÈRE
- Ludivine DUMEZ
- Nicole TUAL
- Viviane CHRISTOPHE
- Pierre LEFEBVRE
- Delphine DELAHAYE
- Michel PYTLAK
- Etienne FRÈRE

La commune dispose de différents moyens de communication par le biais,

- Du bulletin municipal format papier, distribué dans vos boites aux lettres.
- Du site de la commune.
- Et depuis l'an dernier, avec PANNEAUPOCKET.

Votre bulletin municipal papier a changé avec un remaniement complet du document aux couleurs du blason de notre village.



Document qui demande une grosse énergie pour sa réalisation.

Il faut : récupérer les articles et contenus de nos associations, rédiger les articles de la municipalité, concevoir les annonces demandées, mettre en page, le faire lire, le faire relire, apporter les corrections nécessaires, éditer le document pour l'impression, s'assurer de la qualité d'impression du document, le distribuer. Heureusement, il y a une équipe !

Ce format va être privilégié conjointement avec le Berneuillais version informatique.

### **Mais ce n'est pas assez.**

Alors, aidez-nous.

Si vous avez une actualité pour les Berneuillaises et Berneuillais qui ne se trouve pas ni sur notre site ni sur PanneauPocket de la commune, prévenez-nous afin que l'on puisse dans un premier la vérifier et dans un deuxième temps, en faire profiter tout le monde.

Courriel : [communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr](mailto:communeberneuilsuraisne@wanadoo.fr) à l'attention de la commission communication. Merci.

**La Commission Communication.**